



## Critères de vulnérabilité

La mère présente **un** de ces critères :

- être âgé de moins de 20 ans;
- être monoparentale;
- avoir une grossesse gémellaire ou de triplés;
- être suivi par le programme SIPPE;
- avoir accouché d'un grand prématuré (moins de 28 semaines) ou d'un prématuré (moins de 34 semaines);
- vivre de la violence conjugale (ou dans les relations);
- avoir une instabilité de logement;
- avoir une précarité financière (bien-être social ou autre).

**OU**

La mère ne présente aucun des critères plus haut, mais présente **au moins deux** de ces critères :

- être sans médecin de famille;
- être suivi par le programme OLO;
- être sans soutien familial;
- avoir un diagnostic de dépression post-partum;
- avoir immigré au Québec depuis moins d'un an.